

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE JETTE**Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Pierre Dewaels, *Président* ;
Hervé Doyen, *Bourgmestre* ;
Bernard Van Nuffel, Benoît Gosselin, Claire Vandevivere, Paul Leroy, Brigitte Gooris, Nathalie De Swaef, *Échevin(e)s* ;
Josiane De Kock, Bernard Lacroix, Jean-Louis Pirottin, Myriam Vanderzippe, Annemie Maes, Jacob Kamuanga, Joëlle Electeur, Steve Hendrick, Jeannette Biwa Mpia, Valérie Molhant, Orhan Aydin, Fabienne Kwiat, Olivier Corhay, Halima Amrani, Patricia Rodrigues da Costa, Sellam El Ktibi, Ghezala Cherifi, Julien Casimir, Guy Opdebeeck, Michèle Douven, *Conseillers communaux* ;
Benjamin Goeders, *Secrétaire communal*.

Excusés

Geoffrey Lepers, Mounir Laarissi, *Échevin(e)s* ;
Fouad Ahidar, Charles-Henri Dallemagne, Yassine Annhari, Sara Rampelberg, Soâd Souri, *Conseillers communaux* ;
Brigitte De Pauw, *Présidente du CPAS*.

Séance du 29.08.18

#Objet : CC - SERVICE CULTURE FRANÇAISE – ACTIVITÉS BICOMMUNAUTAIRES - ORGANISATION DE L'ARTIESTEN PARCOURS D'ARTISTES 2019 – APPROBATION DU RÈGLEMENT DE PARTICIPATION#

Séance publique

Culture française

Le Conseil communal,

Vu la réunion de débriefing qui s'est tenue le 22 mai dernier en présence des représentants du collège ;

Vu la volonté du collège de pérenniser l'Artiesten Parcours d'Artistes ;

Considérant que le service indique la nécessité de pouvoir refuser certains participants, notamment lorsqu'ils ont été absents lors de l'édition précédente ;

Considérant que dans ce but, le service Culture française - activités bicommunautaires a rédigé un règlement prévoyant les conditions de participation qui détaillent les obligations de l'artiste et des organisateurs ;

Sur proposition du collège ;

Décide d'approuver le règlement de participation à l'Artiesten Parcours d'Artistes 2019 (joint en annexe).

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire communal,
(s) Benjamin Goeders

Le Président,
(s) Pierre Dewaels

POUR EXTRAIT CONFORME
JETTE le 04 septembre 2018



Le Secrétaire communal,

Benjamin Goeders

Le Bourgmestre,

Hervé Doyen